



Présentation du parcours

L'Assurance Maladie développe des parcours attentionnés vis-à-vis de ses différents publics. La grossesse est l'un de ces moments clés et son suivi est déterminant tant pour la santé de la femme que de son enfant.

Il s'agit de proposer aux futures mamans et aux jeunes parents une offre de services qui apporte une réponse globale à leurs besoins en intégrant à la fois des actions de remboursement, d'information, de conseil en santé et prévention et d'accompagnement. Les services doivent être construits dans une approche très diversifiée, simple d'accès pour un meilleur service rendu et une meilleure efficacité de la branche.



Stratégie portée

- 1 - Optimiser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables.
- 2 - Mobiliser les prescripteurs de proximité en lien avec ces publics.
- 3 - Porter attention à ces publics.



Notre démarche

- La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime, organise des « ateliers futurs parents », destinés aux futurs parents du département.

- Ces réunions d'information, en distanciel ou en présentiel, ont pour but d'améliorer le suivi des femmes enceintes par un meilleur accompagnement tout au long de leur grossesse et après leur accouchement.

- 1 - En distanciel : les web'ateliers futurs parents.

- 2 - En présentiel : les ateliers futurs parents.

- Ces assurés peuvent prendre un rendez-vous dans l'une de nos agences pour être accompagnés dans la création de leur compte ameli ou dans l'utilisation de ses téléservices.



Acteurs et partenaires

La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime et la caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime.